



AFO ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORCHESTRÉS
FEMV FÉDÉRATION DES ENSEMBLES VOCAUX ET INSTRUMENTAUX SPÉCULIÉS
FRANCE FESTIVALS FÉDÉRATION FRANÇAISE DES FESTIVALS DE MUSIQUE ET DU SPECTACLE VIVANT
GRANDS FORMATS FÉDÉRATION DES GRANDS ENSEMBLES DE JAZZ ET MUSIQUES À IMPROVISER
LES FORCES MUSICALES SYNDICAT PROFESSIONNEL DES OPÉRAS, ORCHESTRÉS ET FESTIVALS LYRIQUES
REMUS RÉSEAU EUROPÉEN DE MUSIQUE ANCIENNE
ROF RÉUNION DES OPÉRAS DE FRANCE
SCÈNE ENSEMBLE ORGANISATION PROFESSIONNELLE DES ARTS DE LA REPRÉSENTATION

L'art de la relation : **à Aix-en-Provence, le secteur musical réaffirme sa raison d'être**

COMMUNIQUÉ

Que peut la culture pour notre société ? C'est à cette question urgente que les 8 organisations membres d'Accord majeur ont apporté une réponse claire à l'occasion de leurs 13èmes rencontres nationales. Partout en France, dans les grandes métropoles comme dans les territoires ruraux, les acteurs des musiques de patrimoine et de création cultivent un *art de la relation*, cette capacité unique à réunir autour d'une émotion partagée.

Le secteur des musiques de patrimoine et de création était réuni le 9 juillet à Aix-en-Provence, à l'occasion des 13èmes rencontres nationales d'Accord majeur. En présence d'élus locaux et nationaux, les professionnels de la musique venus de France et d'Europe ont ouvert le dialogue autour de questions cruciales pour nos concitoyens. Comment faire société à l'heure du repli identitaire et d'une radicalité binaire ? Comment recréer un débat et un dialogue riche, constructif et respectueux des avis contraires ?

Au cœur des échanges, une piste d'avenir : *l'art de la relation*, tel qu'il est rendu possible et pratiqué par des milliers de lieux de culture à travers le pays. Loin d'une simple revendication, il s'agit d'une capacité unique à fédérer, d'un rôle prépondérant et concret expérimenté et observé dans la vie collective de nos territoires :

- la relation première qui se joue entre artistes et spectateurs autour de l'émotion de la musique - en tous genres et sur tous les territoires (dans nos salles, avec les passants dans l'espace public, dans les écoles, les EHPAD, les centres de détention...);
- la relation de transmission des connaissances et d'un patrimoine qui unit les artistes, les apprentis musiciens et les futures générations de talents créatifs ;
- la relation d'échange et de redistribution économique qui existe entre nos lieux de culture et leurs prestataires, partenaires, employés, intermittents, apprentis ;
- la relation de partage et de dialogue international qui prospère grâce aux tournées et échanges entre artistes, pour faire rayonner notre créativité et notre patrimoine.

Citoyens parmi les citoyens, les artistes et l'ensemble des professionnels de la musique réunis à Accord Majeur appellent les décideurs publiques à protéger cette exception culturelle de terrain, cet *art de la relation* dont notre société a plus que jamais besoin. A

l'aube d'échéances électorales importantes pour nos territoires, nous appelons notamment les élus locaux et nationaux à se positionner sur 6 engagements exprimés dès 2024 pour assurer la pérennité de notre secteur et réinscrire la culture au coeur de notre pacte collectif.

Liste des engagements :

- 1- Le maintien d'un ministère de la Culture de plein exercice, au service de tous les citoyens et artistes, doté d'un budget lui permettant de soutenir la création dans toute sa diversité et dans tous les territoires ;
- 2- Le combat pour que nos concitoyens, partout en France, puissent tous se retrouver autour des émotions qu'offre la musique ;
- 3- La défense inconditionnelle de la liberté d'expression, de programmation et de création telle que définie dans notre Constitution et par la loi Liberté Création Architecture et Patrimoine;
- 4- L'appui déterminé et conjoint de l'Etat et des collectivités territoriales au renforcement de la place de la musique au sein des établissements scolaires ainsi que le soutien de toutes les initiatives confortant l'éveil musical des tout petits ;
- 5- Un plein engagement pour un secteur musical qui combat toute forme de discrimination et de violence, et respectueux de l'environnement.
- 6- Le maintien du régime d'indemnisation spécifique des annexes VIII et X de l'assurance chômage (intermittents du spectacle).

Aix-en-Provence, le 11 juillet 2025



Contacts Presse :

ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORCHESTRES

Philippe Fanjas - phfanjas@france-orchestres.com
01 42 80 26 27

FEVIS

Louis Pesset - louis.pesset@fevis.com
06 03 05 75 92

FRANCE FESTIVALS

Alexandra Bobes - a.bobes@francefestivals.com
06 63 49 93 19

GRANDS FORMATS

Erwan Vernay - erwan@grandsformats.com
06 12 99 47 65

LES FORCES MUSICALES

Gaëlle Le Dantec - g.ledantec@lesforcesmusicales.org
06 13 12 09 17

SCÈNE ENSEMBLE

Aurélie Foucher – aurelie.foucher@sceneensemble.com
07 60 49 44 06

REMA

Agathe Créac'h - info@rema-eemn.net
07 49 26 25 25

RÉUNION DES OPÉRAS DE FRANCE

Frédéric Pérouchine - frederic.perouchine@rof.fr
06 63 17 49 51

[Accord majeur](#)